Image not found or type unknown

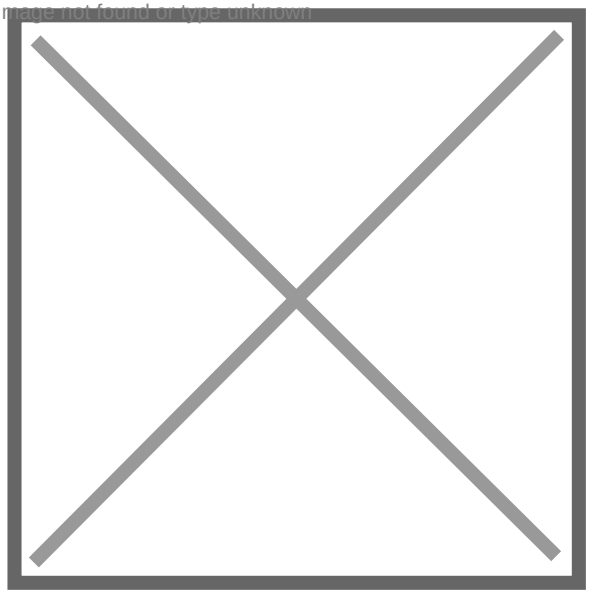

La mise sous tutelle est-elle la meilleure solution ?

Par **PeyoDam**, le **21/02/2010** à **21:25**

Bonjour,
Je suis dans une situation compliquee.
Je suis citoyen Francais residant et travaillant aux Pays-Bas.
Ma mere, divorcee et non remariee, est retraitee et vit en region Bordelaise.
Mon unique frere lui "tape" de l'argent regulierement, et elle ne sait pas lui dire non.
Il s'agit de sommes consequentes et je commence a me faire du souci a son sujet.
J'ai essaye plusieurs fois de convaincre et ma mere et mon frere que cela ne doit plus continuer, mais rien n'y fait : mon frere continue de demander, et ma mere continue de lui donner.
Je suis maintenant a cours d'arguments et je suis trop loin physiquement pour intervenir.
Je considere donc une solution de type mise sous tutelle pour ma mere, avec un tuteur externe a la famille evidemment.

Je cherche en fait a savoir a qui m'adresser, je pensais qu'il y avait des services de consultation juridique gratuits sur Bordeaux, mais je ne trouve plus les liens.

Merci d'avance pour vos conseils.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés